

CONDITIONS GENERALES

Réservation de votre séjour :

Au moment de votre réservation, vous versez un acompte de:

Location: 30 % du montant total de votre séjour +10 € de frais de réservation.

Camping: 40 € + 10 € de frais de réservation.

Le camping confirmera la réception de votre acompte en vous envoyant une confirmation qui devra être présentée à la réception le jour de votre arrivée.

Vous réglez le solde du contrat de location le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation de séjour, d'interruption, ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause maladie, accident ou événement imprévu, aucun remboursement ne sera accordé.

Arrivée et départ

<u>Arrivée</u> Les locations sont disponibles à partir de 15 h et jusqu'à 19 h maximum., Du samedi au samedi.

Les emplacements campings sont disponibles à partir de 14 h jusqu'à 19 h maximum.

Une caution de 450 € pour les locations sera perçue à l'arrivée et restituée le jour de départ déductions faites des réparations ou des remplacements qui s'avéreraient nécessaires.

<u>Départ</u> Location de 7.30 h à 10 h, Emplacement de 7.30 à 12 h.

Pour prolonger un séjour au-delà de la date de départ convenue, il est nécessaire d'obtenir l'accord du bureau au moins deux jours avant la date de départ.

Service ménage : vous devez effectuer le ménage dans les locations avant votre départ. Si un nettoyage au départ s'averrent nécessaire, celui-ci serait imputé sur le dépôt de garantie (forfait 45 €)

<u>Annulation</u> Toute annulation de réservation devra être signalée par écrit (les messages téléphoniques ne peuvent être pris en compte).60 jours avant la date de début du séjour, le montant du séjour sera remboursé. Les frais de dossier restant acquis au camping.

Passé ce délai le camping remboursera (sauf frais de réservation) uniquement en cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille (père, mère, enfant) sur présentation d'une pièce justificative.

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas de force majeure, catastrophes climatiques ou des nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour. En cas de problème dans les locations, vous devez formuler une réclamation sur place auprès du responsable.

Toute réclamation concernant l'inventaire, l'état, le ménage doit être formulé sous 48 h Passé ce délai aucune réclamation concernant l'inventaire ne sera prise en compte et vous serez tenus responsables, lors du départ des éventuels dégâts ou manquants.

Les locataires sont tenus de s'assurer à une compagnie d'assurance contre le risque inhérent à leur occupation, à savoir : vol, perte ou dégradation de leur objet personnel, et également

les dégâts qu'ils pourraient occasionner à l'ensemble du camping de leur fait ou par négligence éventuelle.

Il est précis que les effets, valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules des clients ne sont pas garantis contre le vol pertes ou dégradations qu'elle qu'en soit la cause.

Les parties conviennent donc que notre société ne pourra jamais être inquiétée à ce sujet et qu'il appartient au locataire de contracter toutes assurances qu'il jugera utile.

Pour des raisons d'hygiène, les caleçons sont interdits à la piscine.

Les enfants doivent être accompagnés. Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui de la piscine.